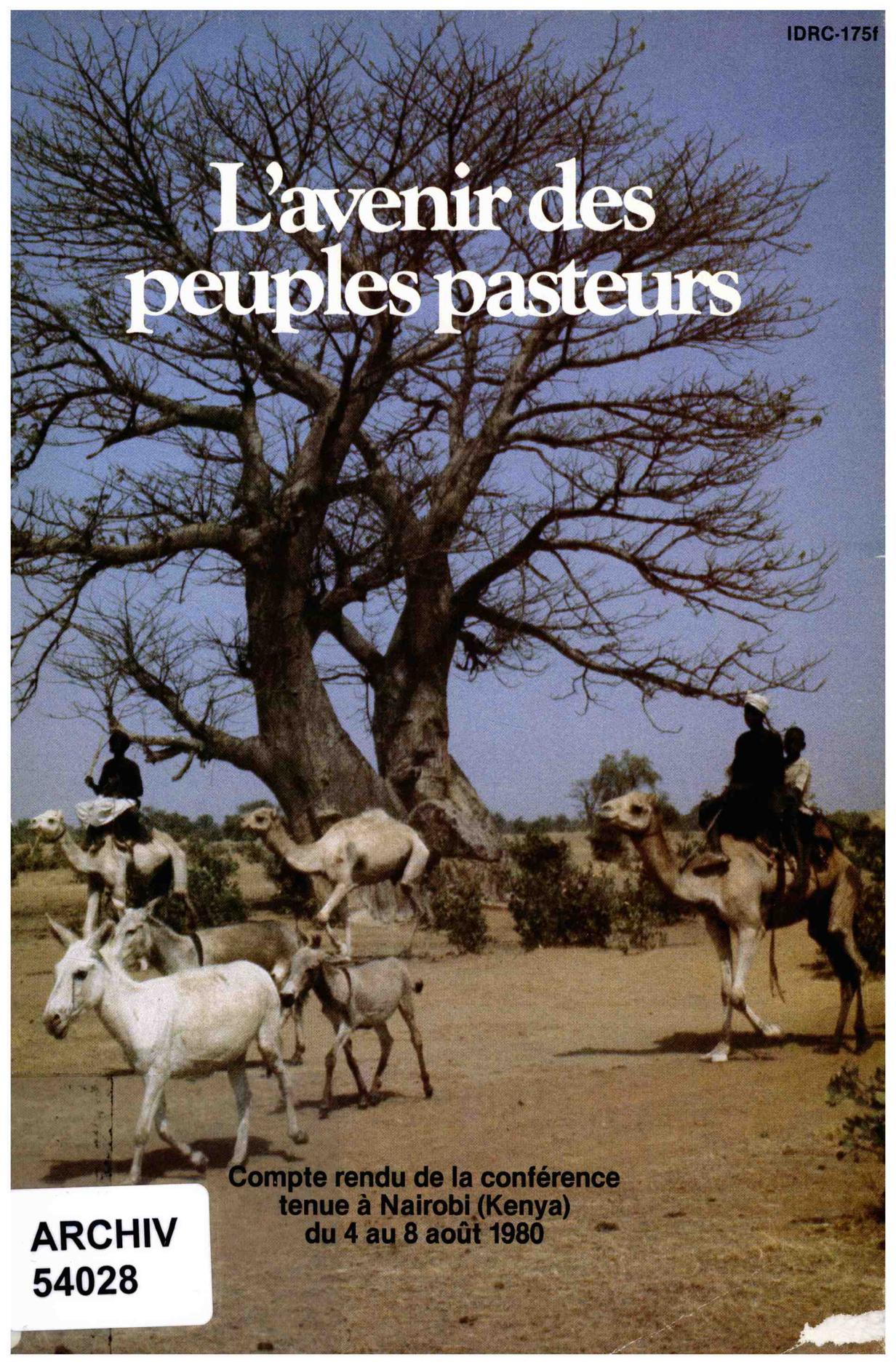


# L'avenir des peuples pasteurs



Compte rendu de la conférence  
tenue à Nairobi (Kenya)  
du 4 au 8 août 1980

**ARCHIV**  
**54028**

34028

## l'avenir des peuples pasteurs



ARCHIV  
397  
= 2F

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement; il concentre son activité dans cinq secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Proche Orient.

© Centre de recherches pour le développement international, 1983  
Adresse postale : B.P. 8500, Ottawa (Canada) K1G 3H9  
Siège : 60, rue Queen, Ottawa

Galaty, J.G.  
Aronson, D.  
Salzman, P.C.  
Chouinard, A.

Commission on Nomadic Peoples, Montreal, Que. CA  
University of Nairobi, Institute for Development Studies, Nairobi KE

IDRC-175f

L'avenir des peuples pasteurs : compte rendu de la conférence tenue à Nairobi, Kenya, 4-8 août 1981. Ottawa, Ont., CRDI, 1983. 432 p. : ill.

/Nomades/, /nomadisme/, /population rurale/, /stratégie de développement/, /Afrique orientale/, /Afrique occidentale/, /Moyen Orient/ – /anthropologie/, /développement rural/, /planification du développement/, /cheptel/, /agroéconomie/, /femmes/, /équilibre écologique/, /production animale/, /établissements humains/, /rapport de conférence/, /liste des participants/.

CDU: 397.7

ISBN: 0-88936-383-8

**Édition microfiche sur demande**

***This publication is also available in English.***

# l'avenir des peuples pasteurs

compte rendu de la conférence tenue à nairobi (kenya)  
du 4 au 8 août 1980

**Rédacteurs : John G. Galaty, Dan Aronson,  
Philip Carl Salzman,**

*Commission des peuples nomades, aux bons soins du  
Département d'anthropologie, Université McGill,  
855, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Canada)*

**et Amy Chouinard**

*Division des communications, Centre de recherches pour le  
développement international, Ottawa (Canada)*

*Sous l'égide de la Commission des peuples nomades de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, en collaboration avec l'Institute for Development Studies de l'Université de Nairobi et l'aide du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa), du Conseil international des sciences sociales (Paris), de la Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research (New York) et de l'Université McGill (Montréal).*

# table des matières

<i>avant-propos</i>	7
<i>liste des participants</i>	11
<i>priorités de recherche et développement pastoral : que faire?</i>	15
<i>discours d'ouverture</i>	29
l'avenir des peuples pasteurs	<b>R.S. Musangi</b> 32
quelques observations au sujet du rôle des conseillers et des avocats	<b>Philip Carl Salzman</b> 34
<i>le rôle de l'anthropologie en matière de développement pastoral</i>	41
le développement des pasteurs nomades : qui en bénéficie?	<b>Dan R. Aronson</b> 44
l'approche anthropologique du développement économique	<b>Walter Goldschmidt</b> 55
priorités de recherche en matière d'études pastorales : plan des années 1980	<b>Michael M. Horowitz</b> 65
élevage et mode de vie : répertoire des années 1980	<b>Daniel G. Bates et Francis Paine Conant</b> 96
l'échec des programmes de développement économique pastoral en Afrique	<b>Walter Goldschmidt</b> 110
l'anthropologue en tant que médiateur	<b>Emanuel Marx</b> 129
<i>l'économie politique du pastoralisme</i>	139
les facteurs politiques déterminant l'avenir des peuples pasteurs	<b>Philip Carl Salzman</b> 142
les troupeaux, le commerce et les céréales : une vision régionale du pastoralisme	<b>Anders Hjort</b> 147
l'évolution des politiques de développement des régions pastorales du Kenya	<b>S.E. Migot-Adholla et Peter D. Little</b> 157
les retombées théoriques des stratégies de développement pastoral en Afrique orientale	<b>Peter Rigby</b> 172
l'espace pastoral du gourma malien : l'occupation humaine et animale	<b>André Bourgeot</b> 181
l'éducation des pasteurs nomades : la planification du développement par tâtonnement	<b>John A. Nkinyangi</b> 201
<i>l'économie du pastoralisme</i>	217
la production dans les sociétés pastorales	<b>Gudrun Dahl</b> 220
l'élevage en tant que source de nourriture et de revenus	<b>H.K. Schneider</b> 232
les institutions économiques et la gestion des ressources pastorales : considérations liées à la stratégie de développement	<b>Peter N. Hopcraft</b> 248

- consommation et commercialisation des produits pastoraux chez les kel  
tamacheq de la boucle du niger (mali) **Ahmed Ismail Ag  
Hama** 270
- les femmes et le développement pastoral : orientations prioritaires de la  
recherche en sciences sociales **Vigdis Broch-Due, Elsie Garfield et  
Patti Langton** 277
- changements récents des systèmes bédouins de production de bétail dans la  
steppe syrienne **Faik A. Bahhady** 285
- le rôle du gouvernement dans le développement pastoral** 295
- organisation du rôle du gouvernement dans le secteur pastoral  
**Stephen Sandford** 298
- organisations pour le développement pastoral : contextes de causalité,  
changement et évaluation **John G. Galaty** 313
- sédentation des bédouins : structure organisationnelle, juridique et  
administrative en jordanie **Kamel S. Abu Jaber et Fawzi A.  
Gharaibeh** 324
- sédentation des nomades au soudan **Mustafa Mohamed  
Khogali** 333
- sédentation des pasteurs nomades et pastoralisation des agriculteurs au  
mali **Salmane Cissé** 351
- développement du bétail et exploitation des pâturages au nigéria  
**Moses O. Awogbade** 358
- politique de planification et société bédouine dans l'émirat d'oman  
**Mohsin Jum'a Mohammed** 368
- le processus de recherche : stratégies, buts et méthodes** 371
- méthode d'inventaire et de contrôle des processus de l'écosystème  
pastoral **H.J. Croze et M.D. Gwynne** 374
- les modèles indigènes temporels et spatiaux comme clé des études  
écologiques et anthropologiques **Rada Dyson-Hudson** 388
- recueil et interprétation des données quantitatives dans les sociétés  
pastorales : réflexions sur certains cas étudiés en éthiopie  
**Ayele Gebre Mariam** 395
- pertinence du passé dans les projections relatives aux peuples  
pastoraux **Daniel Stiles** 407
- ouvrages de référence** 417

## sédentarisation des bédouins : structure organisationnelle, juridique et administrative en Jordanie

**Kamel S. Abu Jaber et Fawzi A. Gharaibeh**, *Faculté d'économie et de commerce, Université de Jordanie, Amman (Jordanie)*

L'expérience de la Jordanie dans la sédentarisation de ses bédouins présente plusieurs caractéristiques. La plus importante de celles-ci est le fait que la sédentarisation s'est produite d'elle-même et n'a pas été ordonnée par le gouvernement. Si l'on cherche à définir lesquels des processus officiels et des processus non-officiels ont été les plus importants, on est forcé de conclure que les facteurs non-officiels ont été les plus forts. Les bédouins n'ont pas été contraints de se sédentariser, ils l'ont fait d'eux-mêmes. Certes, les efforts directs du gouvernement ont été importants, mais ils se sont avérés secondaires par rapport aux autres facteurs qui ont contribué et qui contribuent toujours à rendre la sédentarisation attrayante pour les bédouins : contact par l'intermédiaire du service armé, de l'éducation, proximité des villes et contact personnel des chefs de tribus avec la monarchie et les organismes gouvernementaux.

Sous l'effet combiné de ces facteurs structurés et spontanés, la population de bédouins de Jordanie a diminué considérablement. A l'heure actuelle, la population de Jordanie compte moins de 7 % de bédouins dont un petit nombre seulement vit sous la tente en permanence. Les bédouins ont adopté les modes de vie nouveaux. En fait, dans de nombreux cas, ce sont les bédouins eux-mêmes qui ont demandé à changer. Ils ont présenté au gouvernement diverses demandes qui portaient aussi bien sur la construction de routes que de cliniques, d'écoles et de centres de services sociaux. Le bédouin a perdu de son indépendance proverbiale et certains décisionnaires ont parfois observé que le bédouin formule de plus en plus de demandes.

La population de bédouins a toujours été assez importante dans de vastes régions de la Jordanie et les archives ottomanes relatent leur présence depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Avant les années 40, les tribus étaient en général assez libres de leurs mouvements et donnaient lieu souvent à des hostilités intertribales. En outre, il arrivait que certaines tribus envahissent les régions sédentarisées pour lever le khawah, impôt payé par les tribus plus faibles ou par les paysans fellaheen.

A mesure que le gouvernement national étendait son autorité, qu'il imposait peu à peu la loi et l'ordre dans les régions désertiques et qu'il faisait porter ses efforts sur la sédentarisation, l'éducation et l'urbanisation, les bédouins ont perdu de leur influence et de leur pouvoir et un grand nombre d'entre eux ont épousé des modes de vie différents.

En Jordanie, l'armée a joué un rôle décisif dans la réorientation de la vie des bédouins. Le recrutement militaire de jeunes bédouins a commencé dès la naissance de l'État de Jordanie, en 1921. Étant donné que les traditions et coutumes militaires ou paramilitaires étaient familières aux bédouins, l'armée

devint le principal employeur de ces derniers, leur permettant d'augmenter leurs maigres ressources et leur enseignant de nouvelles techniques. Mais surtout, l'armée a servi d'étape de transition entre le nomadisme et la sédentarisation, permettant ainsi aux bédouins de s'intégrer peu à peu à la société jordanienne.

Leur loyauté au régime continue de ne faire aucun doute. Par ailleurs, ils sont devenus la pierre d'angle de l'armée et de l'État et ont défendu le régime lors des périodes de bouleversement et d'agitation qui ont marqué la vie politique jordanienne depuis les années 50.

Au début des années 60, une assez grande partie de la population bédouine s'était déjà sédentarisée ou était sur le point de le faire. Les bédouins sont toujours en période de transition et beaucoup d'entre eux continuent de monter la *bait shair*, leur tente traditionnelle, près de leur adobe de terre ou de ciment, symbolisant ainsi le passage d'un mode de vie primitif à un mode de vie quasi moderne, le passage du nomadisme à la vie sédentaire. Beaucoup de bédouins sont restés nomades à la vie sédentaire. Beaucoup de bédouins sont restés nomades occasionnellement, pendant certaines saisons de l'année. Leurs troupeaux de chameaux ont presque disparu complètement et leurs troupeaux de moutons et de chèvres ont également considérablement diminué.

Nombreux sont les bédouins qui, pour augmenter leur revenu, se sont engagés dans l'armée devenant ainsi de moins en moins indépendants vis-à-vis du gouvernement, sollicitant par la suite auprès de celui-ci des subventions, des emplois et des services. La réaction du gouvernement a été positive mais n'a pas toujours été suffisante; l'économie autrefois dynamique de la *badiya*, la communauté désertique des bédouins, s'est détériorée considérablement, à cause de sa dépendance vis-à-vis des économies rurales et urbaines.

De nos jours, la présence des bédouins dans la société jordanienne se manifeste de différentes manières. Beaucoup ont quitté leur habitat initial pour trouver de l'emploi dans les centres urbains et industriels; certains ont été engagés par le gouvernement et occupent actuellement des postes élevés dans l'armée ou l'administration; d'autres se sont adaptés à de nouveaux modes de vie. Malheureusement, très peu nombreux sont les bédouins qui retournent dans leur région d'origine après avoir reçu de l'instruction ou occupé un emploi dans l'armée ou l'administration. L'exode des ressources humaines continue d'être, comme par le passé, le facteur le plus important contribuant au sous-développement de la *badiya*.

Si les bédouins ne constituent qu'un petit pourcentage de l'ensemble de la population jordanienne (environ 7 %), ils n'en continuent pas moins de jouer un rôle important dans les affaires du pays. Ils ont joué divers rôles dont le moindre n'a pas été de doter la Jordanie d'une image attrayante en plus d'influencer sa culture en transmettant à la société jordanienne un grand nombre de coutumes, traditions et valeurs bédouines.

## la pacification des tribus

Depuis la création de l'État, les autorités jordaniennes ont déployé beaucoup d'efforts et de patience pour pacifier et assimiler les tribus de bédouins qui étaient autrefois si farouchement indépendantes. Lorsqu'on analyse la façon dont cela s'est passé, on ne peut s'empêcher de s'étonner de la portée et de l'ampleur du succès qu'a connu cette démarche des autorités jordaniennes. Non seulement, les tribus ont été pacifiées, mais elles sont devenues l'allié principal et la pierre d'angle du régime. Le rôle joué par le Roi Abdullah (1921–1951) fut capital. Il a accordé

une patience incroyable aux bédouins, se mettant à l'écoute de leurs besoins, aussi bien physiques que psychologiques. Élevé parmi les tribus d'Arabie Saoudite, comme c'était la tradition dans sa famille, il a appris à connaître les bédouins et à éprouver de l'empathie pour eux et leurs besoins. Grâce à ses conseils et ses directives, le commandant de l'armée jordanienne, J.B. Glubb, a également appris à traiter avec les bédouins, les habituant lentement et sûrement à une vie plus disciplinée régie par une hiérarchie plus complexe et une autorité centrale nationale. Au début, le Roi lui-même était considéré comme un grand chef, le cheik des cheiks. Le Roi Abdullah et également le Roi Hussein, tout au long de leurs règnes, ont cultivé cette image, visitant fréquemment les tribus, consultant les cheiks ou sollicitant leur aide ou leurs conseils dès que l'occasion se présentait. La principale méthode d'assimilation des tribus par l'appareil national a consisté à rendre hommage aux tribus, à leur culture, à leurs coutumes et également à leurs cheiks; l'État a également eu recours à une autre méthode qui consistait à citer en exemple les coutumes et principes des bédouins, mettant en relief leur sens spécial des valeurs, de la générosité, de l'ouverture d'esprit et de la loyauté. Par ailleurs, le gouvernement central a accordé aux cheiks et à la tribu des rémunérations mensuelles, des subventions et de fréquentes faveurs. Peu à peu, pratiquement sans que les bédouins eux-mêmes s'en aperçoivent, les cheiks et leur famille ont été apprivoisés, intégrés aux institutions et assimilés. En fait, les bédouins sont devenus les plus ardents partisans du gouvernement national.

### sédentarisation des bédouins

La sédentarisation ou résédentarisation des bédouins en Jordanie s'est déroulée selon un certain plan. Dans une certaine mesure, on peut observer ce plan dans un grand nombre d'autres pays du Proche-Orient, en particulier dans les pays qui n'ont ni suivi ni tenté d'appliquer un programme obligatoire de sédentarisation des bédouins.

Pour les bédouins de Jordanie, la transition du nomadisme à la vie sédentaire a commencé tout d'abord par un premier contact avec les influences de l'extérieur, à une époque actuellement inconnue, suivie d'une réflexion sur la philosophie et leur mode de vie, se traduisant invariablement par le semi-nomadisme ou plutôt la semi-sédentarisation et aboutissant en fin de compte à la sédentarisation totale ou peut-être à une défaite vis-à-vis des forces de la vie moderne. Le gouvernement jordanien a joué un rôle capital au cours de chacune de ces étapes. Souvent, ce rôle est resté à peine perceptible. La construction d'une route dans une région jusque là inaccessible, a des conséquences importantes sur le mode de vie et la destinée des habitants de cette région. Peu importe que le gouvernement et les habitants prennent conscience de cette importance : ils peuvent chacun se réjouir de la présence de cette nouvelle route pour différentes raisons. Pourtant, il est certain que la vie ne sera plus la même dans cette région. Comme exemple de ce phénomène, mentionnons le changement de mode de vie qu'ont subi les bédouins dans la région de Wadi Araba dans le sud de la Jordanie. En effet, les bédouins sont non seulement entrés en contact avec des gens de l'étranger et avec des influences externes inconnues jusqu'alors, mais, ils ont établi, de manière ironique, des relations avec les entrepreneurs de Taiwan qui étaient chargés de la construction de la route. Une nouvelle route crée de nouveaux besoins. Les gens deviennent plus accessibles et demandent aux entrepreneurs et au gouvernement d'autres services qui peuvent porter par exemple sur les soins médicaux, le logement et l'adduction d'eau.

Il est important de souligner que le gouvernement jordanien n'a jamais tenté d'appliquer un programme obligatoire de sédentarisation. Il ne s'agit pas de nier les efforts entrepris par le gouvernement pour encourager les bédouins à se sédentariser dans les différentes régions de Jordanie, efforts qui ont eu, à notre sens, des résultats plus durables, plus humains et plus attrayants. Ces efforts ont consisté, entre autres, à construire des écoles, des routes rurales, des cliniques, des hôpitaux, à faire des travaux d'adduction d'eau et d'électrification, à creuser des puits artésiens, ou même des réserves d'eau dans certaines régions isolées; le gouvernement a également engagé des jeunes bédouins dans l'armée, offert des bourses pour permettre à certains étudiants bédouins d'aller étudier à l'étranger et enfin, cité en exemple par le truchement des médias, la valeur et la qualité de la culture, des coutumes et des traditions bédouines.

Les bédouins entrent en contact avec les forces de la vie moderne de différentes manières, par l'intermédiaire des écoles, de la radio, de la presse, de la télévision qui réduit les distances, ainsi que des visites qu'ils reçoivent des membres de leur famille travaillant en ville ou qui sont engagés dans l'armée. La tradition orale a toujours été très forte en Jordanie. Les nouvelles importantes ayant des conséquences économiques, politiques ou sociales, se propagent rapidement et loin. On voit ainsi que les bédouins sont obligatoirement exposés aux nouvelles et aux événements du monde extérieur. Ils reçoivent en effet toutes sortes de nouvelles qui leur paraissent très attrayantes et qui leur font prendre conscience des bienfaits de l'instruction pour leurs enfants, de l'existence de meilleurs soins de santé, d'une meilleure alimentation et de services meilleurs.

### les lois et les organisations

C'est en 1936 qu'a été instaurée en Jordanie la première loi portant expressément sur les affaires tribales. Cette loi voulait que le commandant de l'armée soit chargé de contrôler et de surveiller toutes les tribus nomades par l'observation et la détermination de leur déplacement. Il avait le pouvoir d'enquêter sur toute action illégale que pourrait commettre une tribu ou un de ses membres. Cette loi visait clairement à assurer le contrôle des tribus et à les rapprocher de la masse de la société. Son objectif était de maintenir, d'une part, la coexistence pacifique entre les tribus elles-mêmes et, d'autre part, entre les habitants des villages et les autorités.

La loi a eu de très bons résultats dans le rétablissement de l'ordre dans les territoires tribaux et avoisinants, mais d'autres facteurs ont également contribué à la fixation des bédouins. En effet, le gouvernement a appliqué d'autres mesures et programmes et surtout, en l'occurrence, des plans de sédentarisation dans la région et divers services publics.

Toutefois, la loi a été annulée 40 ans après avoir été instaurée. Il est intéressant de signaler que ce sont les cheiks qui se sont opposés le plus à la suppression de cette loi, arguant que la loi civile, à la différence de la loi tribale ne tenait pas compte des traditions, coutumes et habitudes bédouines.

En 1972, le gouvernement créa le Conseil des cheiks de tribus qui était composé de 12 à 15 chefs de tribus. Ce Conseil avait pour tâche de recommander aux autorités des programmes et des mesures relatives aux affaires tribales et portant notamment sur l'administration, la justice, la santé, l'économie, l'agriculture, l'éducation et les services sociaux. Ce Conseil de tribu était administré par un membre instruit d'un des plus grands clans de Jordanie et présidé par le Prince Muhammad, frère du Roi Hussein.

La création de ce conseil s'appuyait sur le principe selon lequel les chefs de tribus étaient éminemment qualifiés pour évaluer les besoins des bédouins. A ce titre, on les chargeait de définir les moyens de répondre à ces besoins. Pourtant, le conseil eut la vie brève, puisqu'il fut dissout en 1973. L'échec de ce conseil est dû à plusieurs facteurs. D'abord, certaines tribus qui n'étaient pas représentées au sein du conseil ont fait preuve d'hostilité à l'égard de cette institution. Deuxièmement, les bédouins jeunes et plus avertis jugèrent qu'un conseil composé exclusivement de bédouins finirait par les isoler de la société. Enfin, un grand nombre de bédouins et d'autres citoyens considéraient que les cheiks étaient animés du désir de perpétuer une situation rétrograde et de protéger leurs propres intérêts. C'est en grande partie aux jeunes bédouins instruits qu'est due la généralisation de cette opinion sur les cheiks. Les cheiks ont perdu de leur autorité et ne jouissent plus du même respect et de la même loyauté qu'auparavant.

Les bédouins de Jordanie sont représentés dans les institutions politiques du pays. Depuis l'instauration de la Loi organique de 1928, les tribus bédouines sont représentées dans l'appareil d'État, au niveau exécutif et au niveau législatif. Les bédouins ont pris part à cinq conseils législatifs élus entre 1928 et 1947. Lorsque la nouvelle constitution de Jordanie a été promulguée en 1947, le gouvernement a voté une loi sur les élections afin d'autoriser une représentation bédouine au nouveau Parlement. La Loi sur les élections de 1947 a accordé deux sièges parlementaires aux bédouins. En 1960, cette loi a été amendée pour augmenter à trois le nombre des députés bédouins. Sur le plan exécutif, le cabinet jordanien a presque toujours compté parmi ses membres un ou plusieurs bédouins.

Ces mesures avaient pour objectif d'offrir aux bédouins une certaine représentation sur la scène nationale et, de ce fait, d'encourager leur intégration. Si ces objectifs ont été partiellement atteints, les mesures ont eu un effet négatif sur les tribus. Elles ont contribué à augmenter les rivalités entre les tribus qui voulaient être représentées dans les institutions gouvernementales. Les tribus qui ne parvenaient pas à se faire représenter se sentaient généralement insultées et diminuées. Les chefs de tribus se sont arrogés certains privilèges aux dépens des autres membres de la tribu. Ils ont augmenté leurs biens matériels, éduqué leurs enfants dans des écoles urbaines et ont probablement perdu le contact avec leur tribu. Les cheiks ont perdu plus ou moins leur crédibilité ce qui a entraîné la détérioration et, dans certains cas, la destruction de la structure tribale.

## plan de sédentarisation

Au début de 1960, le gouvernement a joué un rôle plus actif dans la sédentarisation des populations tribales. Ces efforts ont commencé par la mise en oeuvre d'un projet pilote à Jafr dans la région désertique de l'est et se sont poursuivis de manière accélérée dans les années 70, dans le cadre des plans nationaux de développement. Les projets de sédentarisation ont été conçus autour de deux lignes directrices : la première portait sur la construction d'unités d'habitation et la deuxième, sur la construction de systèmes d'irrigation pour la culture de terres désertiques.

Les programmes d'habitation étaient totalement ou partiellement financés par le gouvernement et se sont élevés environ au nombre de 10 ayant chacun en moyenne 30 logements. Les maisons étaient soit louées, soit données aux bénéficiaires qui appartenaient tous à la population tribale. La plupart des programmes d'habitation offraient sur place une clinique, une école et un bureau de poste; quelques-uns seulement étaient équipés de l'eau courante, mais en revan-

che, ils donnaient tous accès à un point d'eau potable. Les maisons étaient agencées en rangées parallèles de chaque côté de routes de terre battue. Chaque unité comptait en moyenne 60 mètres carrés et possédait une ou deux pièces, une cuisine et une toilette, tandis que certaines étaient dotées d'une petite cour clôturée.

Les programmes agricoles portaient en grande partie sur la culture par irrigation de terres désertiques. Toutefois, certains projets portaient sur des exploitations privées et certains autres concernaient l'arboriculture. Les projets d'irrigation prévus et achevés comportaient environ 15 programmes regroupant au total 15,000 dunums, soit environ 1,500 hectares. Des installations spéciales permettaient de pomper l'eau souterraine dans les fermes installées sur des terres reprises au désert, dont la superficie moyenne était de 25 dunums (2,5 hectares). Au cours de la dernière étape des programmes, les terres mises en valeur, étaient sensées être confiées à des coopératives parrainées par le gouvernement chargé de gérer et de superviser les programmes sous la direction d'un comité composé des bénéficiaires et de divers représentants des organismes gouvernementaux.

Le principal responsable des projets était le ministère de l'Agriculture qui collaborait si nécessaire avec d'autres organismes. Le ministère déterminait le cycle des cultures ainsi que la zone attribuée à chacune d'entre elles. Dans la plupart des cas, 40 % de la zone étaient consacrés au fourrage et 60 % aux céréales et aux légumes. Par ailleurs, le ministère assurait l'initiation des agriculteurs aux travaux de la ferme et offrait gratuitement des services agricoles.

Les futurs agriculteurs étaient choisis, au cours d'un processus de sélection, parmi les habitants des tribus avoisinantes. Ils étaient tenus de travailler dans le cadre du programme comme stagiaires pendant deux ans, moyennant un salaire journalier. Les stagiaires qui avaient suivi avec succès cette formation initiale étaient autorisés à louer une ferme dont la superficie la plus courante était de 25 dunums, pendant trois autres années au bout desquelles ils avaient la possibilité d'accéder à la propriété. Pendant tout le temps qu'ils étaient locataires, les agriculteurs recevaient gratuitement les services de formation du ministère mais devaient payer les frais d'irrigation, les travaux de machine et les travaux de construction.

Par ces programmes de logement, le gouvernement cherchait à sédentariser les populations tribales, aussi, il faut tenir compte du fait que la plupart d'entre eux visaient cet objectif unique. Toutefois, ces plans de logement s'éloignaient considérablement du style traditionnel de campement des bédouins où les tentes étaient plantées assez loin les unes des autres. Si le fait de réunir les maisons sur une petite surface permettait de fournir les services de base plus facilement et à meilleur compte, cela représentait un changement radical pour les bédouins qui devaient ainsi abandonner leur liberté sacrée. Un grand nombre de villages furent construits sur l'emplacement des campements traditionnels, de sorte que les membres des tribus eurent simplement à déménager de leur tente dans leur nouvelle maison. Malheureusement, ces maisons n'étaient pas conçues ni équipées pour abriter les animaux et les bédouins durent abriter leurs troupeaux sous des tentes plantées à proximité des maisons. Enfin, les programmes de sédentarisation ont apparemment négligé les aspects sociaux et économiques et n'offraient pas de lieu de rassemblement ni de boutiques. Il aurait suffi d'améliorer la conception des habitations afin de les rendre plus spacieuses et de combiner les aspects de coût et de rentabilité pour rendre ces programmes de logement plus attrayants, toutefois, ces programmes constituaient en général une amélioration considérable par rapport aux tentes, étant donné qu'ils permettaient aux habitants de bénéficier sur place de services auxquels ils n'auraient pas normalement eu accès.

Les programmes d'irrigation déjà réalisés ou en projet permettront probablement la sédentarisation de 600 familles (près de 4 000 personnes) sur des exploitations agricoles d'environ 25 dunums chacune dont certaines seront dotées de maisons d'habitation. Ces projets ont été entièrement financés par le gouvernement et on prévoit que certains frais de construction seront prélevés sur le revenu agricole du locataire.

L'examen objectif des plans d'irrigation permettrait toutefois de mieux connaître les problèmes humains et administratifs. Premièrement, les colons qui ont tous été choisis parmi la population tribale de la région étaient d'excellents éleveurs, mais sont de très mauvais agriculteurs, soit parce qu'ils manquent de connaissances en la matière, soit parce qu'ils n'ont aucun intérêt pour ce type de travail. Les colons ne possédaient ni les connaissances ni l'expérience extrêmement poussée qu'il leur aurait fallu. Ils ont été supervisés pendant cinq ans, mais cette période de formation n'a pas été assez longue pour leur permettre de maîtriser les techniques agricoles avancées dont ils auraient eu besoin. Par ailleurs, un grand nombre de colons considéraient malheureusement le programme comme un bénéfice net et refusaient de rembourser le coût des travaux. Dans de nombreux cas, les fermes furent négligées après la période d'essai de cinq ans et on pouvait voir partout que le sable envahissait à nouveau la terre. Les colons dépendaient tellement de l'aide que leur fournissait le gouvernement, qu'ils étaient totalement désorientés lorsqu'arrivait le moment du transfert des titres de propriété. C'est pourquoi, quelques centaines de colons qui n'étaient plus des éleveurs ni des agriculteurs, ont dû faire appel au programme de bien-être social du gouvernement. En outre, il y avait eu corruption de fonctionnaires lors du choix des locataires et certaines des habitations furent attribuées à des locataires qui ne suivirent pas les programmes de stage. D'autre part il s'avéra difficile de recruter de la main-d'oeuvre qualifiée, en particulier des mécaniciens, pour travailler dans les régions où les programmes étaient mis en oeuvre et, enfin, les organismes étaient trop nombreux pour collaborer de manière efficace, étant donné qu'on a dénombré jusqu'à sept organismes différents à certaines étapes de préparation et de mise en oeuvre du programme.

## conclusion

Jusqu'à présent, les activités de développement bénéficiant aux bédouins de Jordanie ont subi l'influence de plusieurs facteurs, dont celle du développement urbain. Le territoire traditionnel de plusieurs tribus bédouines se trouvait à proximité de grands centres urbains. A mesure que ces villes se sont étendues, le prix du terrain a augmenté de manière spectaculaire et les tribus ont adopté la vie urbaine et les avantages qu'elle offre. Par ailleurs, l'éducation a contribué également à mieux renseigner les jeunes bédouins au sujet des différentes possibilités dont ils pouvaient bénéficier. Les jeunes bédouins instruits ont quitté les tribus pour trouver du travail et souvent pour augmenter leur revenu familial. Une grande partie des jeunes bédouins se sont tournés vers l'armée, étant donné qu'elle leur assurait une source régulière de revenus et que parallèlement, elle favorisait leur assimilation. Enfin, les efforts déployés par le gouvernement pour leur offrir des services sociaux et pour mettre sur pied des plans de sédentarisation ont eu des effets marqués.

Le progrès a affaibli les liens tribaux et la position des cheiks. Toutes ces transformations ont donné naissance à une nouvelle race de chefs composés d'individus instruits et plus conscients du rôle des bédouins sur la scène nationale.

## discussion

*Khogali* : Ce bon exposé soulève un certain nombre de questions importantes dont la principale est la suivante : si la plupart des nomades sont sédentarisés, à quoi servent actuellement les terres de la badiya? Par ailleurs, quelle est la réaction des nomades qui vivent dans une maison toute faite? On peut rappeler ici l'ancien poète arabe qui préférerait vivre dans une tente en compagnie de fantômes, plutôt que dans un palais. Enfin, pourquoi est-il dommage que les nomades instruits ne retournent pas dans leur région d'origine?

*Gharaibeh* : Premièrement, certaines activités officielles sont consacrées à la régénération de la végétation dans certaines régions de la badiya, mais la plupart du temps, c'est la nature qui s'en charge. Deuxièmement, les bédouins souhaitaient habiter dans les maisons modernes, afin d'utiliser les services offerts. Un grand nombre d'entre eux avaient conservé leurs tentes et les avaient plantées à proximité du village pour avoir accès aux services d'eau. Troisièmement, je déplore le fait que les bédouins instruits ne reviennent pas dans leur région d'origine, parce qu'une région devrait se développer d'elle-même; le développement ne peut venir de l'extérieur et on ne devrait pas avoir à faire appel à des formateurs étrangers. Le développement ne peut se poursuivre que s'il est réalisé par la population locale. C'est pourquoi, l'exode des jeunes instruits retarde le développement rural.

*Marx* : L'ouvrage de R. Antoun, «*Jordanian Village*», nous apprend que les villages bédouins doivent faire face à un autre problème : pratiquement tous les hommes servent dans l'armée pendant de nombreuses années. Quand ils reviennent au village, ils ne peuvent se livrer à l'élevage du mouton, parce que ce sont les jeunes gens et les jeunes filles qui font ce travail. En conséquence, les troupeaux ne s'éloignent pas très loin du village et les pâturages environnants ne tardent pas à être surutilisés. Cela amènera inévitablement une diminution des troupeaux et entraînera même peut-être la fin du pastoralisme. Quand les hommes rentreront de l'armée, il y aura très peu de travail pour eux.

*Gharaibeh* : Dans la région, on manque d'hommes dans certaines tranches d'âge. Ils ont quitté la badiya pour aller chercher du travail. C'est pourquoi les troupeaux sont confiés aux personnes âgées, aux jeunes et aux femmes, ce qui a des conséquences négatives pour les pâturages et pour le troupeau.

*Awogbade* : Combien de personnes compte un ménage moyen et dans quelle mesure le gouvernement tient-il compte du cycle de développement des ménages bédouins avant de construire pour eux des maisons à une ou deux chambres?

*Gharaibeh* : Dans un ménage moyen, il y a environ six individus. Malheureusement, on n'a pas étudié attentivement cet aspect du développement des ménages bédouins et nous nous sommes aperçus que les gens ne se sentaient pas à l'aise dans leur logement.

*Salih* : Dans des circonstances politiques et socio-économiques favorables, les bédouins sont-ils libres de choisir de se sédentariser ou de poursuivre leur vie de nomade?

*Gharaibeh* : C'est en raison de l'expansion de l'éducation que les bédouins ont décidé de se sédentariser. La Jordanie est un petit pays et toutes les zones rurales se trouvent à proximité des villes; de nombreux bédouins ont été recrutés dans l'armée. Ils abandonnent la vie nomade, parce que la vie sédentaire leur plaît, en particulier depuis que les valeurs urbaines se sont répandues dans le pays.

*Salih* : Qu'arrive-t-il à ceux qui se sédentarisent; font-ils de l'agriculture mixte ou abandonnent-ils carrément l'élevage? Dans ce dernier cas, comment remplacent-ils la viande et le lait qu'ils consommaient auparavant? Est-ce que l'on multiplie les ranchs à grande échelle?

*Gharaibeh* : A vrai dire, les fonctions pastorales n'ont pas été remplacées et le nombre total des animaux diminue peu à peu. Les ranchs appartiennent à l'élite et pratiquement toute la viande du pays est importée.

*Marx* : Il semble que l'installation de villages pour les bédouins dans les zones rurales n'a pas été réussie. En revanche, les villages construits à côté de fermes ont probablement été couronnés de succès. Certains bédouins comme ceux du Negev, tout au moins, aimeraient vivre dans de tels villages.

*Gharaibeh* : Les programmes de logement ont eu des résultats positifs uniquement si on les analyse sous l'angle de la prestation de service. En revanche, les programmes d'irrigation doivent être considérés sous un angle différent. Il s'agit de centres de production qui sont censés fournir un revenu suffisant pour assurer la subsistance des bédouins. Sous cet angle, ce sont des plans autonomes qui paraissent être plus attrayants.

*Ole Kishoiyian* : Est-il possible que la diminution du nombre des bédouins de Jordanie soit due, soit à des causes externes, aux populations voisines du même pays, soit à des pressions du gouvernement ou d'autres organismes pour des raisons anthropologiques?

*Gharaibeh* : La diminution du nombre des bédouins est due à plusieurs facteurs. Le plus important est d'ordre économique. La sécheresse prolongée dont cette région a souffert a diminué considérablement la base économique de la population. En outre, les divers services offerts par le gouvernement ont incité les bédouins à se sédentariser. De ce fait, ils ont limité leurs déplacements et après un certain temps, un certain nombre d'entre eux ont été assimilés à la population rurale. C'est pourquoi, il me semble que ce phénomène est totalement étranger à l'anthropologie, d'autant plus que les bédouins sont de la même race que les populations environnantes.